NOS CONTES

Surprise-partie

par GILBERT JERIANNE

Jean Moreau monte précipitamment l'escalier conduisant au cinquième étage, dont son ami Roger Niard occupe l'appartement de gauche.

Un coup de sonnette répété indique que le visiteur est aussi intime que pressé.

Tout de suite Roger ouvre en pyjama.

— Quelle bonne surprise, dit-il au nouveau venu en lui tendant la main.

— Roger, je n'ai que quelques minutes à te consacrer; juste le temps de t'annoncer, mais sous le sceau du secret, que Monique a organisé chez toi pour demain soir une surprise-partie.

— Combien serez-vous?

— Une trentaine. Ne t'occupe de rien; au contraire, fais l'étonné; car si Monique se doutait de mon indiscrétion, elle ne me la pardonnerait pas, tu la connais.

Et Roger entrevit sa cousine: jeune fille très moderne, au caractère dont l'intransigeance avait eu le loisir de se développer, grâce à la trop grande indulgence de ses parents. Eprise de sport et de toutes les choses nouvelles, Monique possédait en même temps des goûts romanesques très prononcés. Systématiquement, elle refusait tous les partis qui se présentaient, sous le prétexte que leur amour n'était pas d'une qualité rare.

— Je connais trop les défauts des jeunes gens avec lesquels j'ai dansé et patiné pendant de longs mois, disait-elle, conservant en son cœur le doux espoir de voir surgir le Prince Charmant des légendes.

Elle aime beaucoup organiser des réunions multiples et c'est ainsi que demain elle envahirait, en nombreuse compagnie, le domicile de son cousin Roger.

Ce dernier redoute l'irruption de tous ces gens agités dans son home. Enfin, il fallait faire contre mauvaine fortune bon cœur.

— Je te remercie, Jean, tu peux compter sur ma discrétion, conclut-il, pendant que le visiteur s'éloignait.

Demeuré seul, Roger eut grand'peine à lire. Confortablement accoudé sur le bureau dessiné par ses soins, à la lumière de la lampe dont l'abat-jour aux couleurs adoucies faisait valoir les nuances pastel des anémones éclosant dans un vase de cristal, il appréhenda le lendemain où ces choses familières seraient la proie d'indifférents.

Mais un sommeil sans rêve le délivra de ces pensées, qui réapparurent dès son réveil.

Obsédé par l'idée de ce que serait la soirée de ce jour, il vaqua à ses occupations habituelles. Pendant qu'il passait sur ses joues un rasoir mécanique, il prêta l'oreille: dans la cour voisine, un accordéoniste jouait d'une manière très agréable. Un éclair de joie passa dans ses yeux.

— Trente à danser ce soir, pensa-t-il... Au photo, même avec pick-up, pas agréable... Il me faudrait un orchestre... C'est Monique qui serait épatée...

Et afin de mettre son projet à exécution, Roger descendit en hâte ses étages pour se rendre auprès du musicien ambulant.

— Monsieur, lui dit-il, consentiriez-vous à venir jouer dans une maison particulière pour y faire danser.

L'accordéoniste sourit, les yeux dans le vague.

— Oui, Monsieur, répondit-il; mais il me faudrait aussi un banjo. L'un de mes amis pourrait m'accompagner.

Roger s'enquit du prix des cachets et l'affaire ayant été conclue immédiatement, les deux jeunes hommes se séparèrent après avoir fixé l'heure où devaient arriver les musiciens.

Et c'est avec un sourire de satisfaction que peu après Roger se dirigea vers son bureau.

Après le dîner, il échangea ses souliers contre des mules élégantes et revêtit une tenue d'appartement pour conserver à Monique tout l'avantage de sa surprise-partie. Un coup d'œil jeté sur la pendule lui révéla que l'heure de l'arrivée des musiciens était proche.

— Je vais les dissimuler, se dit-il, et au moment propice je leur donnerai le signal de commencer à nous jouer leurs danses les plus entrainantes et tout le monde sera content.

Des bruits de pas et de paroles annoncent l'arrivée de plusieurs personnes. Roger s'étonne à la pensée d'un orchestre aussi nombreux. Un violent coup de sonnette résonne... Le jeune homme perçoit la voix de sa cousine dont le mécontentement est évident.

Après avoir ouvert la porte, il connait enfin l'explication de tout ce tapage: les musiciens se trouvant en avance, attendaient au bas de l'escalier l'heure fixée par le maître de la maison, lorsque Monique arriva avec une nombreuse escorte embarrassée de bouteilles et de paquets. Intriguée par ces deux messieurs munis d'instruments de musique, elle les interrogea et sut ainsi toute la vérité: Roger avait été prévenu. Evidemment, son entrée chez son cousin ne fut pas souriante.

Fort heureusement, ce moment de mécontentement disparut grâce à l'entrain de tous. Les musiciens se surpassèrent. Roger les regardait, un peu étonné de la bonne coupe de leurs smokings. Mais en ces temps modernes, rien ne parait extraordinaire.

La beauté de Monique, accrue par sa mauvaise humeur, lui ayant mis aux joues de fraîches couleurs et dans les yeux des éclairs qui les rendaient plus brillants encore, semblait impressionner l'accordéoniste, très joli garçon du reste. C'est pour elle qu'il jouait, cela était évident. Plus tard, quand la joie devint générale, c'est aussi pour elle que, tout en jouant, il dit des vers.

Roger fut de plus en plus surpris en s'apercevant que Monique, flattée d'être distinguée par ce musicien ambulant, se plaisait à jeter sur lui des regards dans lesquels son cousin devina plus que de l'intérêt.

« C'est bien ma veine, pensa-t-il, voilà Monique qui devient amoureuse de cet accordéoniste et par ma faute! Que vont dire mon oncle et ma tante? »

Il n'est si joyeuse compagnie qui ne se quitte et bientôt tous songèrent à regagner leurs demeures.

Roger prit dans sa poche l'enveloppe contenant le montant du cachet promis aux musiciens et la tendit à l'accordéoniste.

Ce dernier la prit, puis après avoir remercié le maître de la maison, se dirigea vers Monique.

— Mademoiselle, dit-il, vous devez connaître des déshérités à qui cette somme fera plaisir. Permettez-moi de vous l'offrir pour eux.

Les danseurs, groupés autour de la jeune fille et du musicien étaient ébahis. Alors il se présenta:

— Jacques de Koërlec, dit-il; je suis littérateur de profession et mon ami, Pierre Fédour, peintre de talent. C'est chez lui que j'avais parié de jouer de l'accordéon dans la cour de sa maison, voisine de celle-ci. En gagnant l'enjeu, j'ai eu le plaisir de faire votre connaissance.

— Monsieur, ajouta-t-il en tendant la main à Roger, lors de votre proposition, j'ai immédiatement pensé à jouer un bon tour à mon ami, qui a remplacé le violon d'Ingres par un instrument de jazz plus moderne dont il joue très bien, comme vous avez pu le constater et je l'ai prié de m'accompagner ici.

Et, avant de se séparer, tous levèrent leurs coupes à ce hasard heureux.

Il fut souvent question de cette aventure parmi tous ces amis et le jour où Jacques de Koërec échangea les deux serments d'amour avec Monique, il lui dit d'une voix embrumée d'émotion:

— Ma chérie, j'ai imaginé bien des histoires de bonheur; mais jamais l'une d'entre elle n'égala, en félicité inattendue et radieuse, celle que je vis aujourd'hui.

GILBERT JERIANNE.

Un procès en diffamation devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais

La Cour d'assises de Saint-Omer a jugé mardi un procès en diffamation, intenté par le maire de Plouvain à M. Léon Momal, 40 ans, président de la Société de chasse et de pêche du marais de cette commune.

Mécontent de certaines dispositions prises par le maire au sujet de l'aménagement du marais, M. Momal avait distribué et affiché dans le village des tracts dans lesquels il prenait violemment à partie le maire. Celui-ci porta plainte pour injures et diffamation contre un citoyen chargé d'une fonction publique.

M. Léon Momal a été condamné à 16 fr. d'amende avec sursis et 100 francs de dommages-intérêts.

Un ouvrier est électrocuté à Anhiers

M. Marcel Roche, 24 ans, qui effectuait des travaux à la sous-station électrique d'Anhiers, a touché des fils et a été électrocuté. Le malheureux a été tué sur le coup.

Un cocher de fiacre est tué par une auto, près d'Arras

A Duisans, près d'Arras, M. Davrinche, âgé de 61 ans, cocher de fiacre, qui conduisait un cheval, a été renversé et tué par une automobile.

Raymond Malisart, qui assassina l'agent de police Clément à Tournai, est condamné à quinze ans de travaux forcés par la Cour d'assises du Hainaut

La Cour d'Assises du Hainaut a prononcé mardi, son verdict dans l'affaire du meurtre de l'agent de police tournaisien Fernand Clément, dont nous avons rappelé hier les circonstances.

L'auteur du meurtre, Raymond Malisart, ouvrier couvreur, âgé de 23 ans, qui frappa l'agent d'un coup de couteau mortel, a été condamné à 15 ans de travaux forcés. Des peines diverses ont été infligées aux autres accusés qui avaient pris part à la bagarre qui précéda le drame.

La plaidoirie de la partie civile

Au début de l'audience qui s'ouvre devant un public encore plus nombreux que lundi, la parole est donnée à Me Florian Monnier, du Barreau de Tournai, qui s'est constitué partie civile au nom des parents de la victime, l'agent de police Fernand Clément.

Me Monnier, avec autant d'émotion que d'éloquence, rappelle combien le drame qui coûta la vie à l'un des agents les plus estimés de la police tournaisienne fut douloureusement ressenti par toute la population. Il rappelle également les grandioses funérailles officielles que l'Administration communale tint à faire à cette victime du devoir, funérailles auxquelles toutes les classes de la société étaient représentées.

Me Monnier évoque ensuite le drame dont s'est rendu coupable « ce méchant gamin » de Malisart, jeune dévoyé, à qui la haine de la société a été insufflée et chez qui un esprit de révolte contre nos lois et contre les représentants de l'ordre n'a pas tardé à germer. »

Malisart a fait trois victimes: un père de famille, sa femme et son enfant qui le pleurent.

Me Monnier s'attache ensuite à démontrer que l'intention de donner la mort existe dans l'acte de Malisart, contre qui il demande une condamnation exemplaire, pour venger la victime, sa femme et son enfant et pour que les bandits sachent qu'ils ne peuvent impunément s'attaquer aux représentants de l'autorité et pour que ceux-ci sachent de leur côté que la Justice saura les protéger et les défendre.

Le réquisitoire du Procureur du Roi

M. le procureur du Roi Friec prend à son tour la parole pour son réquisitoire.

Il tient d'abord à saluer la mémoire de l'agent de police Fernand Clément et à rendre hommage à tous les membres de la force publique qui — trop nombreux — sont tombés en ces derniers temps sous les coups d'individus qui n'hésitent pas ensuite à se glorifier de leur odieux exploit.

C'est le cas de Malisart qui, interrogé par M. le juge d'instruction Mauroy, lui déclara: « Quand quelque chose ne va pas à ma mode, je le bazarde! »

L'honorable organe de la loi s'attache ensuite à démontrer que Malisart avait l'intention de donner la mort, puis il examine en détail les préventions des autres inculpés qui sont poursuivis pour avoir résisté avec violences et menaces, à des agents de police agissant pour l'exécution des lois, des ordres et ordonnances de l'autorité publique, avec la circonstance que la rébellion a été commise par plusieurs personnes, dont l'une était armée.

En terminant, M. Friec déclare qu'il ne faut pas confondre la justice avec la vengeance, mais que la justice a pour devoir de défendre ceux qui, tous les jours, risquent leur vie pour la société.

Le défenseur de Malisart, Me Mariage, du Barreau de Tournai, s'incline d'abord, à son tour, devant la victime du devoir et s'associe au deuil général qui a frappé la population tournaisienne.

Il s'attache ensuite à démontrer que Malisart n'a eu ni la volonté, ni l'intention de donner la mort et souligne que tout le nœud de l'affaire se trouve là.

— J'ai l'impression très nette, dit-il, que n'était la qualité de l'agent de police Clément, Malisart n'aurait pas eu les honneurs de la cour d'assises et qu'il aurait été renvoyé devant le tribunal correctionnel.

D'après Me Mariage, la loi ne permettrait pas de faire état de la qualité de la victime, puis il s'étonne que l'on ait comparé Malisart à un bandit, car il n'a pas d'antécédents judiciaires et l'on a été unanime à le représenter comme un garçon calme, sobre et travailleur.

Ni l'éducation qu'il a reçue, ni son instruction, ni son genre de vie ne pourraient faire croire qu'il deviendrait un criminel ; seules les circonstances l'ont poussé à frapper l'agent Clément.

Me Mariage estime qu'il s'agit ici d'une affaire de coups ayant occasionné la mort, sans intention de la donner.

Si Malisart avait eu l'intention de tuer l'agent Clément, il lui aurait porté plusieurs coups.

Au lieu de cela, il se sauve et se cache sur les conseils de son amie.

— Je suis d'ailleurs en bonne compagnie pour soutenir ma thèse, ajoute Me Mariage, car M. le procureur du Roi, de Tournai a fait arrêter Malisart du chef de coups avec effusion de sang.

M. le président: Mais la victime n'était pas morte alors.

Me Mariage: Nous sommes d'accord, mais les circonstances du drame ne se sont pas modifiées par la mort de l'agent Clément. Il ne faut d'ailleurs pas nécessairement que les blessures soient mortelles pour qu'il y ait poursuites du chef de tentative de meurtre. Si l'agent de police Clément n'était pas mort, la première prévention n'aurait pas été modifiée.

— Messieurs, dit Me Mariage en terminant, votre verdict ne doit pas être un verdict de sentiment, mais un verdict de raison et de droit. Je me refuse à demander l'acquittement de Malisart, car il doit être puni pour l'acte qu'il a commis. Si vous répondez négativement à la question d'homicide volontaire, ce sera l'acquittement et ce verdict ne serait pas un verdict de justice. Vous devez punir Malisart et c'est pour qu'il n'échappe pas à votre justice, que je demande à la Cour de poser la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

La défense des autres inculpés

Mes Blondeau et Jordan, du barreau de Tournai ; Hoornaerts et Habron, du barreau de Mons, présentent ensuite successivement avec beaucoup d'habileté, les défenses de Durieux, Caroyez, Blanckaert, Cornille et Santy prévenus de rebellion.

M. le procureur du Roi Fries, réplique brièvement pour souligner qu'il ne considère pas Malisart comme un bandit, mais comme un gaillard à l'humeur batailleuse, qui a montré le plus grand calme, non seulement avant le crime, mais pendant et après.

Le ministère public s'oppose à ce que la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, soit posée.

Malisart ayant déclaré regretter son crime et les autres accusés ayant dit n'avoir rien à ajouter pour leur défense, l'audience est suspendue à midi et demi.

Le verdict

Au début de l'audience de l'après-midi, la Cour rend un arrêt par lequel elle décide que la question subsidiaire réclamée par Me Mariage, ne sera pas posée.

Le jury se retire ensuite pour délibérer sur trente-quatre questions se rapportant, en ce qui concerne Malisart, à l'homicide volontaire avec intention de donner la mort. Les autres questions qui intéressent également Malisart et les autres prévenus sont relatives aux diverses rébellions avec les circonstances aggravantes qu'elles ont été commises en bandes et que l'un de ceux qui ont résisté aux engants était armé.

Au bout de près de deux heures de délibération, le jury rentre en séance rapportant des réponses affirmatives sur toutes les questions, sauf sur celles concernant Blanckaert, qui est acquitté.

Les autres accusés sont condamnés : Malisart, à 15 ans de travaux forcés ; Durieux à 8 jours de prison ; Caroyez à 1 mois de prison ; Cornelle à 8 jours de prison, et Santy à 3 mois de prison.

La partie civile obtient un franc à titre de dommages-intérêts.

Une fillette sortant de l'école est renversée par une auto à Somain

Mardi soir, la petite Léonie Gambier, 9 ans, qui sortait de l'école de la rue Pasteur, à Somain, a été renversée par l'auto de M. Jules Poulain, au service des mines d'Aniche.

L'enfant, qui souffre d'une fracture du fémur droit, a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Douai.

UNE MONUMENTALE HISTOIRE DE CYSOING

PAR

M. le chanoine J. Bataille (1)

Monsieur le chanoine J. Bataille, archiprêtre honoraire, ancien doyen de Notre-Dame à Roubaix où il a laissé le souvenir d'un prêtre savant et zélé, vient d'élever à la gloire de l'antique cité de Cysoing, célèbre surtout par son abbaye fondée au IXe siècle, le plus beau et le plus utile monument que la piété filiale puisse élever en l'honneur du pays natal.

« Cysoing, les seigneurs, l'abbaye, la ville, la paroisse », vaste monographie de 632 pages, illustrée, est le fruit de quarante années d'études et de travaux. L'ouvrage forme un immense film de géographie humaine où revit toute une cité française depuis la Gaule. Ses proportions qui ne laissent rien en dehors, l'esprit critique et cependant sympathique avec lequel l'historien l'a construit, sa documentation complète font de l'Histoire de Cysoing par le chanoine Bataille un modèle d'histoire locale, tel que beaucoup de plus grandes villes peuvent malheureusement l'envier.

Que toutes les communes de France possèdent sur ce passé qui nous tient, dont nous ne pouvons et dont nous ne devons pas nous défaire, un tableau aussi impartialement, aussi complètement présenté et nous n'en aurons les uns et les autres que plus de raisons d'être fiers de ceux qui nous ont précédés et de nous montrer à notre tour dignes de ceux qui viendront après nous et qui rechercheront dans des livres semblables à celui-ci, les traces de nos faits et gestes.

Comme ces visions d'histoire enfin sereine, comme cette résurrection de la vie d'autrefois passionnent non seulement les érudits mais la foule elle-même ! N'en avons-nous pas eu la preuve éclatante lors de la magnifique reconstitution historique de Lille, au Tricentenaire de N.-D. de la Treille ?

Dans la belle lettre de S. Em. à l'auteur, placée au frontispice de l'Histoire de Cysoing, le cardinal Liénart écrit : « C'est une belle contribution à l'histoire locale que vous avez apportée, en mettant au jour d'innombrables documents jusqu'ici ensevelis dans l'oubli. Les historiens, les amateurs des choses du passé, les chercheurs vous sauront gré de leur avoir révélé tant de richesses, comme les habitants des paisibles régions de la Pévèle aimeront, en feuilletant ces pages, à retrouver les gestes de leurs ancêtres. »

Retrouver les gestes des ancêtres, il semble que c'est là ce que nous aimons plus que jamais en ce temps moins frivole qu'on ne le dit. Nostalgie ? Désir plus ou moins conscient de trouver des exemples chez nos prédécesseurs ? Simple curiosité ? Qu'importe. Ces voix d'outre-tombe ont une singulière éloquence. Il n'est pas nécessaire que nous ayons vu le jour dans la cité de saint Evrard pour que nous les comprenions. Ainsi que vivaient les habitants de Cysoing, ainsi vivaient en France ceux de tant d'autres « villes à loi et à bourgeoisie ».

Mais, dans le détail, pour ce qui fut particulier à Cysoing depuis les Romains jusqu'à 1934, que de choses apprend au lecteur l'ouvrage de M. le chanoine Bataille ! On y lit pourquoi, depuis le XIIIe siècle, le seigneur de Cysoing ou un chevalier de son lignage devait paraître chaque année à la procession de N.-D. de la Treille, vêtu d'une cotte de soie écarlate, d'où le nom de Chevalier Rouge. On y découvre l'origine des noms de Cysoing et de la Pévèle.

Vue à travers le prisme local, l'histoire nationale s'anime, devient plus proche de nous, plus parlante, soit qu'elle nous entretienne de ce comte Evrard, fondateur de la célèbre abbaye, médiateur, guerrier, saint, qui était le beau-fils de l'empereur Louis le Débonnaire, peut-être le neveu de Charlemagne et le petit-fils du fameux Didier, roi des Lombards, à qui Montdidier doit son nom ; soit qu'elle nous montre l'un de ses successeurs, Jean III de Verchin, le « bon sénéchal » du Hainaut, personnage célèbre en Europe, « la fleur des braves » au dire de la Chronique de saint Denis, périssant à Azincourt avec l'élite de la noblesse française après avoir courageusement résisté au puissant Duc de Bourgogne qui défendait à ses vassaux de soutenir la France contre les Anglais.

La fidélité constante au roi de France est un des titres d'honneur de Cysoing, de ses seigneurs et de son abbaye qui, déjà sous Philippe le Bel, suivant l'exemple de Tournai et du Hainaut, n'abandonnait pas le roi après sa défaite de Courtrai.

De cette abbaye, dont le rôle fut si important, c'est une histoire dans son Histoire qu'a écrite le chanoine Bataille. Elle aura ses lecteurs spécialement attentifs.

Mais comment ne pas nous attarder avec prédilection sur les chapitres consacrés aux habitants de Cysoing et aux travaux de ces artisans, de ces ouvriers, de ces censiers dont l'un, vers 1387, porte le nom poétique et symbolique de Jehan Graindor, qui semble une illustration anticipée de la fable de la Fontaine, parce que ce paysan avait, comme tant d'autres, dans le travail trouvé un trésor.

Quelle sagesse, quelle douceur, quel équilibre transparaissent à travers ces énumérations, ces documents qui parlent d'eux-mêmes! Quelle charité aussi, personnifiée par ces « pauvriseurs » ou gardiens des pauvres !

« Tracer un tableau fidèle de la vérité historique et laisser parler les documents eux-mêmes, telle fut notre seule ambition », dit l'auteur dans sa préface.

Nous pouvons rendre à M. le chanoine Bataille le témoignage qu'il a parfaitement rempli ce programme.

(1) « Cysoing, les seigneurs, l'abbaye, la ville, la paroisse » S.J.L.I.C., 41, rue du Metz, Lille, ou à la « Lecture populaire », 2, rue du Bois, Roubaix.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 19 décembre :

Aujourd'hui, saint Timoléon, [illegible] sainte Pailogone.

Soleil : Lever, 7 h. 42 ; coucher, 15 h. 54.

Lune : Premier quartier du 13, pleine le 20.

Prévisions météorologiques pour la journée du 19 décembre (Région Nord) : Mauvais temps ; ciel très nuageux se couvrant par intervalles avec pluies ou averses suivies d'éclaircies ; vent du Secteur Sud-Ouest, passant à Ouest, modéré et irrégulier ; température diurne en baisse ; minimum de température en baisse sur la veille.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., au Groupe d'Ecoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée) ; de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Bains municipaux: Piscine: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 à 20 h.

Caisse d'Epargne : Fermée.

TOUJOURS DES OSSEMENTS

Le parvis de l'église Saint-Martin est actuellement crevassé d'une large tranchée que l'on a dû ouvrir pour remplacer un câble de force électrique.

Naturellement, en ouvrant cette tranchée, on a mis à jour de nombreux ossements humains, comme on l'avait déjà fait la veille à peu près au même endroit.

Rappelons que l'on se trouve à cet endroit sur l'emplacement d'un cimetière désaffecté depuis la Révolution et qui entourait jadis l'église Saint-Martin.

NOEL! Offres des chaussures Boucau. 655

L'Arbre de Noël à l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats

Comme les années précédentes, l'Orphéon des Anciens combattants et soldats aura son Arbre de Noël au cours de son banquet de Sainte-Cécile et des fêtes du XXe anniversaire de la fondation de la société, qui fut fondée au camp de Friedriesfeld en 1914.

Une importante distribution de livrets de Caisse d'Epargne, objets d'utilité jouets, friandises seront distribués aux enfants des sociétaires. Les inscriptions seront reçues au siège jusqu'à jeudi 21, à 20 heures.

Nul doute que cette touchante fête de famille obtienne comme chaque année un légitime succès.

La S. C. L. A. E.

12, Rue du Curé, ROUBAIX, vous informe qu'elle acceptera très volontiers de vous faire entendre son nouveau poste 6 lampes en concurrence avec des postes d'une autre marque. Son prix est fixé à 1.250 fr. 22825

La fête de famille de l'Amicale des Anciens Militaires belges

La fête de famille de l'Amicale des Anciens militaires qui a eu lieu dimanche 16 décembre au Café de la Rotonde, a obtenu un grand succès. De nombreux membres avaient répondu à l'appel du Comité et une centaine d'enfants participaient à la fête.

M. Franchomme, président de la soirée souhaita la bienvenue aux membres, et Saint-Nicolas fit une entrée triomphale au milieu des acclamations des enfants et procéda à la distribution des jouets et de friandises.

Citons la présence de MM. E. Ruffin, vice-président de la section des A. C. belges de Roubaix ; E. Vancommelbeke, délégué des invalides belges ; E. Vanhouyvoghem, président d'honneur du Cercle amical flamand.

A la fin de la fête M. Franchomme dans un appel émouvant demanda à l'assemblée de réserver bon accueil à la quête qui allait être effectuée au profit du timbre anti-tuberculeux. On suivit son conseil et la coquette somme de 70 frs. fut recueillie.

La réunion des A. C. aura lieu au local aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30.

LE PLANCHER D'UNE SALLE DE RESTAURANT S'EFFONDRE A BRUTELLES (Somme)

Plusieurs personnes sont blessées

Le corps des sapeurs-pompiers de Brutelles qui fêtait la Sainte-Barbe s'était réuni dans un restaurant de la commune pour prendre part à un banquet.

Au cours du repas, le plancher de la salle s'effondra et les convives tombèrent dans la cave.

Plusieurs pompiers, MM. Arthur Maison, Hilaire Donzeur, Octave Fourdrin et Gustave Martin, ainsi que le maire de la commune qui présidait la fête, M. Leroy, furent assez sérieusement blessés.

Ils ont été conduits à l'hôpital de Saint-Valéry-sur-Somme.

Pour la révision des fonds de commerce

Paris, 18 décembre. — Le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil a reçu, mardi matin, le bureau du Groupement intercorporatif du commerce, qui lui a remis le texte de l'ordre du jour voté, hier, à la salle Wagram et qui demande le vote d'urgence de la loi sur la révision des fonds de commerce.

— M. Alexandre Lerroux, président du Conseil d'Espagne, a reçu le baptême de l'air en faisant une promenade de 3 heures à bord du « Comte-Zeppelin ». Il était accompagné des ministres des Finances et de l'Industrie, ainsi que de plusieurs personnalités de Séville.

Une conférence au Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur

C'est aujourd'hui mercredi, à 15 h., qu'aura lieu dans la salle de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, une conférence sur le Sacré-Cœur faite par M. le chanoine Vitel

On connait la haute culture et le talent de M. le chanoine Vitel, et nombreux sont les Roubaisiens qui voudront entendre une parole aussi autorisée. Toutes les personnes dévouées au Sacré-Cœur y sont spécialement invitées.

L'entrée à cette conférence est absolument gratuite.

ACTUELLEMENT

les ateliers d'art A. DE BEYNE, réputés pour leur fabrication impeccable, exposent quelques nouveaux modèles de chambres à coucher, salles à manger, studios à des prix sensiblement baissés. — Grande-Rue, 86, à ROUBAIX. 22873d

L'assemblée générale des Jeunes Pacifistes

La section roubaisienne des jeunes de la F.N.C.R. a tenu son assemblée générale trimestrielle, sous la présidence de M. Gaston Fiévet, entouré de M. Havez, membre d'honneur; M. Louis Vandermeersche, vice-président, et M. Jean Davergne, trésorier.

M. Gaston Fiévet fit un exposé sur l'activité du Comité; il rappela la participation du groupement à différentes réunions, notamment au dernier Congrès départemental des Combattants républicains.

M. Fiévet parla ensuite de la Société des Nations et dit combien il était heureux du résultat qu'elle vient d'obtenir.

Le trésorier exposa la situation financière. Le président présenta ensuite le conférencier, M. Havez, qui fit une causerie sur le pacifisme, et s'attacha surtout à développer les buts du groupement.

L'assemblée décida de faire dorénavant les prochaines réunions le dimanche matin.

Avant de lever la séance, le président rappela le prochain bal, qui aura lieu lundi prochain, à 20 h. 30, salle de la « Betterave », 175, rue de Lannoy et au cours duquel sera élue la Marianne des jeunes pour 1935. La réunion prit fin par une tombola.

La Noël chez les Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr

C'est le dimanche 23 décembre, à 15 h., au local, Café de la Cloche d'Or, à Roubaix, 6, rue du Maréchal-Foch, qu'aura lieu la fête de Noël de la section.

Le Comité fait un pressant appel à tous les membres, pour qu'ils assistent nombreux à cette réunion de famille, spécialement organisée pour leurs enfants. Au programme, distribution de jouets et de friandises aux enfants, surprises agréables aux dames, jeux divers et grande tombola gratuite pour tous les membres présents.

Chez les Amis de la Basse-Cour

Une importante réunion de la Basse-Cour de Roubaix-Tourcoing se tiendra au siège, Café Pandore, rue Pauvrée, le dimanche 23 décembre, à 17 h. Il sera fait part à l'assemblée de la vitalité de la société et des beaux résultats obtenus aux expositions partielles de novembre. La remise des prix de ces expositions se fera à cette réunion à laquelle sont spécialement invités tous les exposants. Une brillante tombola sera tirée entre tous les membres présents.

Le secrétaire se tiendra en permanence dès 16 h. 30 afin de percevoir les cotisations pour l'année 1935; les nouvelles cartes à tickets donneront seules, droit aux tombolas qui seront tirées aux assemblées de 1935.

A l'Association des Comptables

Une conférence très intéressante a été faite dimanche par M. Hannequin, à l'Association des Comptables devant un nombreux auditoire sur les décrets-lois.

Le conférencier a examiné les principaux points de la réforme fiscale touchant l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, la taxe sur le chiffre d'affaires, la taxe d'apprentissage, l'impôt sur les bénéfices agricoles, etc... Il a signalé que les décrets ont instauré un forfait pour les dépenses professionnelles des

---

A quoi pensait-il ? Mais sans doute était-il de ceux qui détestent parler en conduisant. Et Chipette se prenait à la joie folle d'être enfin dans son auto. Le bonheur qui brûlait en elle était assez fort pour consumer toute contrariété.

Pelotonnée dans son vison, car la soirée était fraiche, elle exultait de se sentir emportée dans les bois sombres des environs de Paris.

Gérard s'arrêta à Versailles devant le Trianon-Palace et dit :

— Si vous retiriez l'oranger de vos cheveux et que vous puissiez relever votre traine, vous aurez l'air d'être en robe de soirée et nous dinerons ici.

Elle était femme et Parisienne, donc habile. Avec quelques épingles, elle sut fort bien transformer sa toilette de mariée et ils gagnèrent discrètement une table à l'écart sans être remarqués.

Pendant le repas, Gérard fut silencieux mais Chipette parla pour deux et pas une seule fois il ne la reprit. Il la laissait parler. Elle en profitait.

Elle évoqua leur vie à Florence, « un joli nom qui crisse comme de la soie », assurait-elle. Elle se promettait de faire du cheval, de l'auto.

— Vous ne savez pas conduire, dit-il, rogue.

— Mais si, j'ai piloté la camionnette de l'oncle Arsène pour aller au marché aux veaux de...

— N'en parlez donc pas tout le temps! coupa Gérard.

Elle changea de sujet, puis, au dessert, voulut trinquer avec lui. Il l'en empêcha.

Vers neuf heures, ils reprirent l'auto pour rentrer à Paris, silencieusement

Le mutisme de Gérard, loin de l'inquiéter, la laissait à sa joie d'enfant de Paris jetée subitement dans le luxe.

Dans l'ascenseur qui les conduisait chez eux, elle riait d'allégresse.

Dans l'appartement, Chipette envoya promener sac, manteau, voile, et se mit à courir comme une folle, faisant le tour du local, touchant aux bibelots, creusant d'une tape les coussins.

Puis, apercevant Gérard debout au milieu du salon, elle se jeta à son cou en s'écriant, bouleversée de bonheur :

— Oh ! mon Gégé, mon Gégé !

Il sursauta et la repoussa vivement en disant :

— Hein ?

— Hé bien oui... Gérard, c'est trop long. Vous ne voulez pas que je vous appelle Gégé ? c'est gentil.

Ce fut ce vulgaire « Gégé », frère des « Mimile » et des « Ugène », qui fit déborder la coupe....

— Taisez-vous, dit-il, taisez-vous pour l'amour du ciel. J'en ai assez, entendez-vous, assez !

Stupéfaite, elle interrogea :

— Assez de quoi ?

— Assez de tout. De la vie, de Wilson, du mariage, de vous, de vous par dessus tout !

— De moi ? vous en avez déjà assez alors que nous ne sommes mariés que depuis ce matin, s'écria-t-elle, incrédule et riant encore.

— Oui, depuis ce matin seulement et cela me suffit. Je suis excédé du rôle qu'on m'a imposé, du piège dans lequel mon oncle m'a fait tomber. Excédé de votre vulgarité !

— Oh ! moi qui ne dit jamais un gros mot ! éclata Chipette se rebiffant.

— C'est pire. Des femmes du meilleur monde emploient des termes vifs, « de gros mots », pour m'exprimer comme vous. Mais elles savent se tenir. Vous, vous êtes incurablement sans éducation, une fille ordinaire dont je rougis.

— Vous rougissez de moi, vous en avez un toupet !

— J'ai honte devant Jack et sa femme qui se sont moqués de vous.

— C'est faux, cria-t-elle. La dame de M. Jack...

— Sa « dame » ? et sa « demoiselle » aussi peut-être ? interrompit Gérard avec ironie.

Chipette ignorait son erreur et haussa les épaules :

— Quelle demoiselle ? ils n'ont pas de fille. Non, je dis que Mme Harvey m'a trouvée rigolote.

— Elle n'a certainement pas employé cette expression.

— Celle-là ou une autre... qu'importe !

— Ne cherchez plus. Si l'on a pu se moquer de vous impunément, c'est que vous ignorez tous les usages, vous ne savez même pas, comme le sait votre mère, vous taire et, au moins, donner le change avec votre petite mine distinguée. Non, vous êtes vulgaire et vous le resterez !

Abasourdie, cette fois, blessée, mais ne sachant comment riposter, ayant la sensation qu'il disait vrai, qu'on s'était effectivement moqué d'elle, Chipette écoutait, atterrée.

— Je le disais bien tout à l'heure : je suis tombé dans un piège. Et pendant six semaine je ne me suis rendu compte de rien !

» Je croyais qu'automatiquement, en changeant de milieu, vous changeriez de manières. On vante tellement la prétendue adaptation des femmes aux sphères où elles vivent ! Ah oui, parlons-en ! Ou peut-être s'agit-il de filles intelligentes. Vous faites illusion avec vos yeux vifs, votre air compréhensif. Mais vous êtes et resterez sans doute une gamine à la Poulbot ! »

— A la....

Il s'animait de plus en plus, pâle, les poings serrés, marchant de long en large, sentant s'effondrer en lui la tendresse fragile qu'il avait éprouvée pour Chipette, un attachement fait de reconnaissance pour la bravoure avec laquelle cette petite l'avait servi, défendu.

Cela, pendant leurs brèves fiançailles, lui avait caché l'état véritable de son cœur. Il avait eu pour Chipette un sentiment fraternel, un désir de la former, d'en faire une fidèle petite alliée.

Mais en revoyant Augusta tout s'était écroulé. Cette brillante fille, c'était pour lui la fierté d'aimer. Le bandeau posé sur ses yeux depuis quelques semaines se détachait.

Il se retrouvait épris d'elle, se persuadant que tout était sa faute à lui, qu'il avait mal compris Augusta, que celle-ci, fût-il revenu à la charge, eût consenti à se fiancer avec lui.

Et, pour ajouter à sa déception, il avait été offensé dans son amour-propre conjugal, en voyant avec quelle facilité on pouvait se moquer de sa femme. Une gamine à la Poulbot !

Il reprit, plus âpre :

— Je ne suis pas fait pour vivre avec ce genre d'héroïne, vous entendez ? Je pouvais épouser la femme de mes rêves, moi. J'avais rencontré la créature idéale... Il a fallu qu'une suite de malentendus plus romanesques les uns que les autres me séparent d'elle... Ai-je été lâche ou stupide ? Je ne sais !

Chipette reçut un choc à ces mots. Elle tomba sur un coussin bas et dit d'une voix faible :

— Vous en voulez une autre...

Elle souffrait à peine, anéantie, acceptant tout parce qu'elle se sentait soudain très faible...

— Et j'ai laissé cette autre pour épouser qui ? une dactylo qui le jour de son mariage chante des chansons de caf'conc', comme vous diriez, devant des gens qui la tournent en dérision !

— Oh ! par pitié !

— Hé bien, je ne veux pas être ridicule ! Je ne veux pas gâcher toute mon existence. Restons-en là. Je vous laisse cet appartement, ce luxe. Un conseil : épousez le commis épicier de votre quartier, appelez-le à votre aise votre lapin, votre chat, ou votre chou, mais surtout ne vous mêlez plus à ma vie. Adieu ! je partirai seul pour Florence !

Elle voulut se relever, courir vers lui qui s'en allait.

Elle ne le put, les jambes rompues. Pourtant, quand il atteignit la porte d'entrée, elle cria :

— Gérard, où allez-vous ?

Il se retourna, la regarda froidement et riposta :

— Pour cette nuit, chez moi, rue d'Assas.

Et il sortit en claquant la porte.

TROISIEME PARTIE

I

UN AVENTURIER

Don Carlos Gonzalès s'assit à une table de l'auberge et appela la servante.

Celle-ci apparut, grosse Italienne mafflue sous d'épais cheveux noirs, au tablier d'une propreté douteuse et aux ongles d'un noir non douteux, ainsi qu'on en rencontre souvent dans les trattoria, ces auberges de la banlieue florentine.

Dans un mauvais italien, Don Carlos lui commanda du macaroni et du Chianti et la fille s'en alla en trainant ses pantoufles.

Don Carlos soupira d'un air accablé.

Cependant autour de lui tout invitait au bonheur; la campagne toscane, plantée d'oliviers, était lumineuse comme une églogue de Virgile. Tout rayonnait d'une joie délicate et les collines bleuâtres moutonnaient vers le ciel d'un azur immaculé.

Mais Don Carlos avait de graves motifs d'inquiétude. D'abord ce n'était pas dans une pauvre hôtellerie de campagne qu'il aurait voulu goûter mais dans le plus chic restaurant de Florence et il maudissait le sort qui le rejetait sans cesse vers la médiocrité malgré des efforts désespérés pour en sortir.

Il était né dans un faubourg de Madrid, le neuvième enfant d'une pauvre famille. Son père, « beau comme un taureau, aussi bête que lui, selon le dicton, avait espéré devenir un matador célèbre mais, tout jeune encore, il s'était fracturé la jambe et avait dû se contenter de bas emplois dans les arènes.

Le petit Gonzalès, lui, n'ambitionna jamais le rôle de torero fameux, car, s'il adorait assister aux courses, il avait une peur bleue des taureaux. Il ne pouvait donc pas espérer être jamais le favori des Grands d'Espagne comme il arrive à certains de ces enfants du peuple qui parviennent, grâce à la tauromachie, à de véritables situations mondaines.

Mais le petit Gonzalès était né aventurier. C'était un de ces esprits fertiles et sans scrupules qui excellent à trouver des combinaisons pour faire fortune mais que leur manque d'équilibre condamne toujours aux échecs. Des carrières honorables lui étaient ouvertes. Il n'en voulut pas, car ce qu'il désirait, c'était la grande vie.

A vingt ans il avait commis pas mal de petites escroqueries, assez habilement, du reste, pour ne jamais être inquiété par la police.

Son physique plaidait en sa faveur et, quand il était pris, il témoignait d'un repentir si éloquent qu'on se laissait toucher et qu'on ne le dénonçait pas pour lui permettre de se racheter et de refaire sa vie.

Dix fois, il fut sur le point de réussir par des mariages avantageux ou autrement mais, chaque fois, son mauvais génie le poussa à des sottises au dernier moment. De sorte, qu'après avoir connu l'aisance et même le très grand luxe, il se retrouvait soudain aussi pauvre que devant.

Il était de ces gens qu'on ne voit que dans les bouges ou dans les palaces, et plus souvent dans ceux-là que dans ceux-ci!

La Révolution espagnole lui donna tous les espoirs. Comme il parlait un peu toutes les langues, il résolut de quitter son pays et de se faire passer à l'étranger pour un Grand d'Espagne.

A Paris cela lui réussit assez bien, il parvint à se fiancer avec une jeune fille éblouie par son « titre » et qu'il appelait sans façons: « l'antilope au coryza » parce qu'elle avait de grands yeux toujours larmoyants. Il pouvait l'épouser, vivre enfin tranquillement de ses rentes mais son esprit remuant s'y opposait.

Ayant eu des « tuyaux » en Bourse, il lui persuada d'acheter des valeurs. Elle lui confia une assez grosse somme et il fit l'acquisition d'un paquet d'actions qu'il savait destinées à tomber à zéro dans peu de temps par suite de la faillite de l'entreprise.

Mais le larron, après les avoir dûment montrées à sa fiancée, les revendit le lendemain même, sans trop de perte, et quand la faillite fut déclarée, trois semaines plus tard, il avait en poche une assez jolie somme que sa fiancée ne pensa naturellement pas à lui demander puisqu'elle la croyait engloutie dans la banqueroute.

Ces aventuriers conservent toute leur vie un côté enfantin. Avec ces trente mille francs mal acquis, Gonzalès se crut positivement riche et, tout prêt à faire d'autres dupes, il oublia de dire adieu à sa « belle au coryza » et s'en fut à Florence.

Il mena d'abord la grande vie, rata plusieurs affaires, perdit son argent dans des tripots et, se décidant enfin à être plus prudent, il venait depuis quelques jours de quitter le palace qu'il habitait jusque-là pour prendre modestement pension dans une maison de famille. Qu'allait-il faire? De quel côté se tourner?

Gonzalès en était là de ses réflexions quand la maritorne lui apporta un plat de nouilles suffisant pour régaler Gargantua. Notre homme l'attaqua avec entrain, car, bien qu'il fût l'heure de goûter, en fait, il n'avait pas encore déjeuné.

Un vrombissement d'automobile lui fit lever la tête avec un peu d'inquiétude car il redoutait d'être vu dans cette auberge par ceux qu'il avait dupés. L'auto s'arrêta et il entendit une voix qui disait en français, d'un ton impérieux:

— Manfredi, pendant que vous donnerez à boire à votre moteur, nous nous rafraîchirons, ma mère et moi.

Gonzalès crut reconnaître cette voix, examina l'arrivante et murmura : « Ah! ah! c'est notre belle voisine de la pension de famille de Florence. »

(A suivre).